

EPCI DU BASSIN DE LANDRES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 09 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi neuf juillet à vingt heures à la Salle Polyvalente de Landres, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : M. THIRIAT
Commune de BOULIGNY : MM. KINTZINGER, BRUSCO, DONETTI, FISCHESSE P.
Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE P.
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI
Commune de LANDRES : M. FONDEUR
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN
Commune de MERCY LE BAS : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de PIENNES : MM. MARIUZZO, COUJOUR, TYL, MAZZOCCO
Commune de TRIEUX : MM. SABBA, GOURY
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, FRETTE
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Etaient représentés :

Commune de BOULIGNY : Mme RIGOLET représentée par Mme KINTZINGER
Commune de PIENNES : M. MARASSE représenté par Mme TYL
Commune de TRIEUX : M. MIRJOLET représenté par M. GOURY
Mme MASCELLI représentée par Mme SABBA
Commune de TUCQUEGNIEUX : Mme GAYCHET représentée par M. FRETTE

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
30/06/2015

Était absent (excusé) :

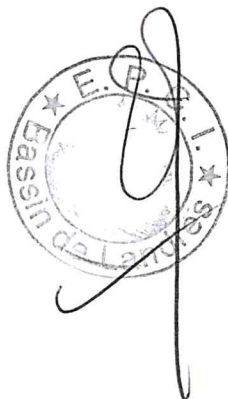
Commune de BOULIGNY : M. BERNARDI

Date de publication : 10/07/2015

Envoi en Sous-Préfecture : 10/07/2015

Secrétaire de séance : M. SCHNEIDER Hervé

Le Président
Jean-Marc LEON



Le Président
Jean-Marc LEON

**OBJET : Autorisation de signature subvention
Plateforme Numérique : WebForce 3**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du 08 avril 2015 portant demande de subvention quant à la Plateforme Numérique à Piennes,

Monsieur le Président doit être autorisé à signer les conventions et tous documents afférents à l'opération.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à signer toutes conventions et documents afférents à l'octroi des subventions concernant l'opération suivante :

Plateforme Numérique : WebForce 3 à Piennes.

Extrait certifié conforme,
Le Président
Jean-Marc LEON

